

Programme de travail 2024-2025 de la CDNI

N°	Mandat / Objet	Durée		Références	Priorité
		de	à		
Partie A : déchets huileux et graisseux					
1.	Système de financement selon l'article 6 de la CDNI				
	1.1. Évaluation du montant de la rétribution d'élimination au vu des coûts globaux du réseau des stations de réception et évaluation du réseau des stations de réception			Rapports de l'IIPC relatif à l'évaluation annuelle du système de financement CPC (22) 19 = IIPC (22) 22 rev. 1 = CDNI/G (22) 34	Tâche permanente
	1.2. Élaboration des péréquations financières internationales trimestrielles et annuelles				Tâche permanente
	1.3 Examen des montants reportés dans le cadre de la péréquation	2024	2025		I
	1.4 Studie über neue Antriebsarten und Abfallerzeugung zur besseren Abschätzung der Auswirkungen auf das System*	2024	2025	CPC (21) 18 final (Point 2.4) CPC (22) 55	II
	1.5 Analyse de la possibilité et des modalités de prise en compte de nouveaux carburants dans le système de financement de la partie A	2024	2025	CPC (21) 18 final (Point 2.4) CPC (22) 55	II
	1.6 Fixation des modalités pour le dépôt des déchets de bateaux équipés de nouveaux types de systèmes de propulsion.	2024	2025	CPC (21) 18 final (Point 2.4) CPC (22) 55	II
	1.7 Evaluation du nouveau système de paiement électronique de la CDNI (SPE-CDNI)	2024	2025	CPC (21) 20 IIPC (23) 24 lenk rev. 3	I
2.	Optimisation de l'exploitation du réseau des stations de réception				
	2.1 Définition d'un cadre pour la collecte et fourniture de données représentatives pour décrire les systèmes et faciliter les décisions stratégiques *	2024	-	CPC (21) 18 final (Point 1.2) IIPC (21) 46 CPC (23) 2 = IIPC (23) 2	I
	2.2 Poursuite du Benchmarking CDNI (financier et opérationnel) : analyse des processus d'élimination (critères qualitatifs et quantitatifs) *	2024	2025	CPC (16) 26 int. IIPC (19) 34 intern = CPC (19) 36 intern (rapport 2018) CPC (21) 18 final (Point 1.3) IIPC (23)m 23 (Point 4.6)	I

* Tâche issue des recommandations de la table ronde sur l'avenir de la Partie A de la CDNI qui s'est tenue le 8 avril 2021.

N°	Mandat / Objet	Durée		Références	Priorité
		de	à		
	2.3 Ateliers réguliers des « bonnes pratiques » entre les institutions nationales (bilatéraux au besoin) pour explorer les possibilités de synergies pour optimiser le système de la Partie A *	2024	2025	CPC (21) 18 final (Point 1.4) CPC (23) 12= CDNI/G (23) 18	I
	2.4 Examen et rapport sur les avancées et mesures techniques contribuant à la réduction du volume des déchets (groupe de réflexion interne) *	2024	2025	CPC (21) 18 final (Point 1.5)	II
	2.5 Accompagnement de la mise en œuvre du nouveau module d'enregistrement du dépôt des déchets	2024	-		I
	2.6 Evaluation du nouveau module d'enregistrement du dépôt des déchets	-	2025		I
3.	Questions générales liées à la Partie A				
	3.1 Dématérialisation du carnet de contrôle des huiles usagées : examen du cadre juridique nécessaire et des conditions techniques pour y répondre ; et le cas échéant, modification des dispositions concernées du Règlement d'application	2024	2025	IIPC (19) 21 intern rev. 1 IIPC (19) 32 CDNI/G (20) 39 = IIPC (20) 29 CDNI/G (22) 46 = IIPC (22) 43	
Partie B : déchets liés à la cargaison					
4.	Amendement de la Convention intégrant des dispositions concernant le traitement de résidus gazeux de cargaison liquide Résolution CDNI 2017-I-4; CPC (19) 11 rev. 2				
	4.1 Suivi de la ratification et de la mise en œuvre de la modification	2024	2025	CPC (20) 10 rev. 4 CPC (22) 15 rev. 1 = CDNI/G (22) 32 rev. 1 CPC (20) 54 rev. 2 = CDNI/G (20) 33 rev. 3 CP CPC (23) 4	I

	4.2 Préparation de l'évaluation des dispositions relatives au traitement des résidus gazeux	2024	-	Résolution CDNI 2017-I-4 CDNI/G (21) 38 rev. 3 CDNI/G (22) 37 rev. 2 CDNI/G (22) 47 CDNI/G (22) 15 rev. 3 + add. CDNI/G (23) 21	I
5.	Suivi de la mise en œuvre de la Partie B :				
	5.1 Actualisation de la liste des points de contact nationaux pour publication sur le site Internet				Tâche permanente
	5.2 Mise à jour de l'information disponible sur les infrastructures (carte des stations de réception sur le site Internet) sur une base régulière			CPC (14) 29 intern rev. 1 CPC (20) 54 rev.1 = CDNI/G (20) 33 rev. 2 (dégazage)	Tâche permanente
Partie C : autres déchets liés à l'exploitation du bateau					
6.	Intégration des « eaux usées provenant de l'exploitation des piscines à bord des bateaux à passagers comme nouvelle catégorie de déchets de la Partie C et définition d'un cadre pour le traitement et le rejet de ces eaux	2024	2025	CDNI/G (19) 39 rev. 2 CDNI/G (22) 50	II
7.	Examen de la pertinence de maintenir la distinction entre bateaux à passagers et bateaux à cabines	2024	2025	Résolution CDNI 2021-I-6	II
8.	Examen de la nécessité d'établir des dispositions pour le contrôle du volume des eaux usées et des dispositifs de vidange des stations d'épuration de bord ; le cas échéant, préparation des dispositions correspondantes	2024	2025	CDNI/G (18) 32 CDNI/G (18) 33	II
9.	Toilettage de la réglementation : renvoi aux prescriptions techniques de l'ES-TRIN en ce qui concerne les installations de bord	2024	2025		II
10.	Suivi de la mise en œuvre de la Partie C :				
	10.1 Constitution d'une liste des points de contact nationaux pour publication sur le site Internet				Tâche permanente
	10.2 Mise à jour de l'information disponible sur les infrastructures (carte des stations de réception sur le site Internet) sur une base régulière				Tâche permanente

Questions générales

11.	Suites de l'atelier international avec les autorités compétentes consacré à la mise en oeuvre des Parties B et C (2023)	2024	2025		I
-----	---	------	------	--	---

12.	Communication relative à la mise en œuvre de la Convention (mise à jour du contenu du site Internet, communiqués de presse et lettres d'actualité, maintenance de WaSTo, etc.)				Tâche permanente
13.	FAQ : élaboration et mise à jour de FAQ			CPC (21) 25 rev. 1 CPC (22) 46 = CDNI/G (21) 59 rev. 1	Tâche permanente
14.	Examen des Règlements intérieurs				
	14.1 Examen du Règlement intérieur de la CPC	2024	2025		II
	14.2 Examen du Règlement intérieur de l'IIPC	2024	2025		II
	14.3 Examen du Règlement financier de la CDNI	2024	2025		II
15.	Coopération avec d'autres organisations fluviales et internationales en vue d'assurer l'harmonisation des règles internationales - Commission centrale pour la navigation du Rhin (synchronisation des dispositions du chapitre 15 du Règlement de police pour la navigation du Rhin et de la CDNI) - Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) : travaux d'harmonisation du CEVNI avec les dispositions de la CDNI et de l'ADN - Commission du Danube - Commission Internationale pour la Protection du Rhin - Union européenne				Tâche permanente
16.	Examen d'un amendement de l'annexe 1 de la Convention pour une extension du champ d'application en France	2024	2025	CPC (19) 50	II
17.	Relations avec des États tiers intéressés par une adhésion à la Convention			CPC (19) 3 + add	Tâche permanente
18.	Aperçu de la mise en œuvre au niveau national, y compris la désignation des responsables en cas d'infraction et le catalogue des amendes mis à jour				Tâche permanente
